

TOURISME & HANDICAP EN VENDÉE

FOCUS 2017

Entre le 12 janvier et le 02 février 2018, près de **60 professionnels du tourisme vendéen labellisés « Tourisme et Handicap »** (hébergeurs, offices de tourisme, sites de visites, restaurateurs) - soit un taux de réponse de 66 % - ont répondu à l'enquête de fréquentation réalisée par Vendée Expansion, sur la marque nationale «Tourisme et Handicap». Ces premiers résultats permettent de mieux cerner les principales tendances dans ce domaine.



DÉFINITION

Tourisme et Handicap : Marque nationale attribuée aux structures touristiques volontaires ayant fait de réels efforts pour accueillir au mieux les clientèles touristiques en situation de handicap(s) (handicap auditif, mental, moteur et/ou visuel).

TÉMOIGNAGE

« Nous recevons aussi des personnes âgées qui choisissent notre gîte adapté à tous les publics. »
Mme Murs, Gîte La Loge à Chaillé les Marais

